



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/45/134 ✓

S/21157

21 février 1990

FRANCAIS

ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-cinquième session  
Point 29 de la liste préliminaire\*

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-cinquième année

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX  
ET LA SECURITE INTERNATIONALES

Lettre datée du 16 février 1990, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes  
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de l'article que  
E. A. Chevardnadze, membre du Politburo du Comité central du Parti communiste de  
l'Union soviétique et Ministre des affaires étrangères de l'URSS, a publié dans le  
journal Izvestia du 15 février dernier, sous le titre "Afghanistan : le chemin  
difficile de la paix".

Je vous serais obligé de bien vouloir distribuer ce texte comme document de  
l'Assemblée générale, au titre du point 29 de la liste préliminaire, et du Conseil  
de sécurité.

(Signé) A. BELONOGOV

\* A/45/50.

Annexe

AFGHANISTAN : LE CHEMIN DIFFICILE DE LA PAIX

Le 15 février, une année s'est écoulée depuis le jour où le dernier soldat soviétique a quitté le sol de l'Afghanistan. On peut dire sans exagération que cet événement a trouvé un écho dans le cœur de tous les Soviétiques. C'est avec impatience qu'ils l'ont attendu, discuté et vécu.

Il ne sert à rien de dissimuler qu'auparavant, beaucoup de gens, tant dans notre pays qu'à l'étranger, ne savaient que penser exactement des objectifs de la perestroïka. Mais nous avons su montrer notre sens des responsabilités politiques, alors comme par la suite. Le deuxième Congrès des députés du peuple a évalué avec courage et loyauté la décision prise en décembre 1979 d'envoyer des troupes en Afghanistan.

C'est avec honneur aussi que les dirigeants afghans ont montré le même sens des responsabilités politiques, ayant fait la preuve dans des conditions très difficiles que leur programme jouissait d'un vaste appui parmi la population. Il s'est mis en devoir de rechercher une solution politique du problème afghan dans le pays même.

Néanmoins, s'agissant de l'évacuation des troupes soviétiques, il est sans aucun doute justifié de mentionner en premier lieu la portée de l'événement sur le plan intérieur, et de le situer dans le contexte général du processus de restructuration de notre pays. Nous étant engagés sur la voie de la perestroïka, il nous était impossible d'ignorer le fait que des troupes soviétiques combattaient en Afghanistan, que le sang des soldats soviétiques y coulait.

Il s'est avéré difficile d'évacuer nos troupes. Il a été plus facile à l'époque de se laisser entraîner dans le conflit afghan que d'en sortir. Un écheveau embrouillé de conflits s'est formé, qui menaçait d'entraîner de profonds bouleversements politiques et sociaux. Il fallait le démêler sans tarder. Nous avons donné une vive impulsion au processus des négociations de Genève. Il a fallu soutenir une lutte diplomatique difficile, qui a été couronnée le 14 avril 1988 par la signature des Accords de Genève; nous avons alors été en mesure de commencer l'évacuation de nos troupes.

Maintenant que tous ces événements appartiennent au passé, nous devons rendre hommage non seulement à ceux qui sont parties aux accords internationaux historiques sur l'Afghanistan, mais aussi à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, à des degrés divers, en ont facilité la conclusion. Je pense ici particulièrement à l'Inde, dont l'action a toujours été constructive et qui a apporté une contribution essentielle aux efforts communs. Il convient d'adresser également des paroles de gratitude à la République populaire de Chine, qui, essentiellement en tant que pays voisin, a contribué de manière importante à maintenir l'atmosphère indispensable à la poursuite des négociations.

Et, bien sûr, il eût été difficile de parvenir à un accord sans la position bienveillante de l'Iran.

Il est naturel que ce tournant ait non seulement une dimension intérieure, mais aussi une indéniable dimension internationale. Comme l'a dit M. S. Gorbatchev à la dix-neuvième conférence du parti de l'Union, les Accords de Genève "ont marqué une étape importante sur le plan international en matière de règlement politique des conflits régionaux, qui comportent un danger pour l'ensemble du monde et freinent le progrès des peuples". La percée réalisée sur le problème afghan a montré de manière convaincante que la nouvelle conception politique des relations internationales supposait aussi l'adoption de mesures pratiques tendant à renforcer la confiance entre les gouvernements et les peuples et à débloquer les situations les plus complexes. L'influence du précédent afghan s'est fait nettement sentir dans la cessation du conflit entre l'Iran et l'Iraq, la solution des problèmes étroitement liés qui se posaient en Angola et en Namibie et la résolution mieux affirmée de trouver des solutions de compromis mutuellement acceptables en Asie du Sud-Est et en Amérique centrale.

Enfin (et c'est peut-être le plus important), la situation a changé sur le plan qualitatif en Afghanistan même et alentour. Au sein même d'une société afghane extrêmement hétérogène et dans le monde en général s'est dégagé un consensus de principe en faveur de l'idée qu'il n'existe pas d'alternative à un règlement politique du problème afghan. La masse de la population afghane est excessivement lasse de la guerre et a compris que la poursuite des effusions de sang serait inutile et n'offrirait aucune perspective.

Cette aspiration à la paix d'ampleur vraiment nationale n'a cependant pas encore débouché sur des décisions concrètes qui auraient été adoptées à la suite d'un dialogue entre tous les Afghans, et ce dialogue même ne s'est en fait pas encore engagé. Dans ces conditions, la position du Gouvernement afghan et du Président Najibullah revêt une grande importance; elle est remarquablement constructive et souple. Prenant la parole à Kaboul, le Président a récemment réaffirmé qu'il était prêt à rechercher les voies d'un règlement pacifique. Mais tout progrès est pour le moment rendu impossible par les conditions irréalistes que l'opposition impose pour l'ouverture d'un dialogue.

Des signes encourageants existent néanmoins. On peut dire aujourd'hui - même si l'affirmation n'est vraie, pour l'essentiel, que sur un plan théorique et philosophique - que les approches respectives de l'Union soviétique et des Etats-Unis, pays garants des Accords de Genève coïncident en plusieurs points. Avant tout, les deux pays sont parvenus à la conclusion qu'il est nécessaire de rechercher les voies politiques d'une solution et de mettre en place une "période de transition", dans le cadre de laquelle une réconciliation nationale verrait le jour et une nouvelle structure gouvernementale serait constituée en Afghanistan. Sans être considérable, ce bilan est cependant loin d'être négligeable, surtout si l'on tient compte de l'extrême complexité du problème. Tout récemment, les questions concernant l'Afghanistan ont fait l'objet d'un examen approfondi au cours d'entretiens qui ont eu lieu à Moscou avec le Secrétaire d'Etat américain J. Baker. Cet examen a confirmé la possibilité de relancer plus énergiquement les efforts communs des deux pays en faveur d'un règlement en Afghanistan.

Cela dépendra en grande partie de la position qu'adopteront les voisins de l'Afghanistan - le Pakistan et l'Iran. Au Pakistan, comme on peut le constater, on assiste avec beaucoup de difficulté et lentement, mais sûrement, à une réévaluation

de la situation et à un réalignement de la politique officielle sur les réalités afghanes. L'Iran, quant à lui, mène une politique tout à fait constructive. Dans ce pays, en particulier, on souligne le rôle que les pays de la région peuvent jouer dans le règlement de la question afghane.

Il y a lieu de noter que même l'opposition commence à comprendre que les problèmes internes de l'Afghanistan ne peuvent être réglés que par la voie du dialogue avec la participation de toutes les forces politiques de l'Afghanistan. Ces éléments regroupent les cercles les plus larges de l'opposition - depuis les commandants de la lutte armée jusqu'aux dirigeants modérés de l'"Alliance des Sept".

On a également toutes les raisons de penser qu'il existe aujourd'hui toutes les prémisses nécessaires pour engager concrètement le processus de la réconciliation nationale et d'un règlement politique en Afghanistan.

De toute évidence, le sort de l'Afghanistan et du peuple afghan ne nous est pas indifférent. Ce pays, qui est notre voisin, nous est proche et il est notre allié traditionnel. Cela a été vrai jusqu'ici et cela continuera de l'être. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, après avoir évacué nos troupes, nous ne soyons nullement indifférents à l'évolution future des affaires afghanes, désirant savoir si le désir de paix et de concorde triomphera ou si ce peuple vaillant et sage est condamné à d'éternelles luttes sanglantes. Je ne divulguerai pas un grand secret en disant que nous avons notre propre opinion de ce que devrait être le modèle optimal d'un règlement pacifique en Afghanistan. C'est un modèle que nous avons élaboré en consultation étroite avec le Gouvernement de Kaboul en encourageant les contacts avec les autres forces de la société afghane.

Ce qui importe par-dessus tout aujourd'hui c'est de ne pas laisser passer la chance, qui, timidement, mais indéniablement, s'offre aujourd'hui à nous dans la tragédie afghane, de mettre en branle le processus de l'instauration d'un dialogue politique général à l'intérieur de l'Afghanistan. J'aimerais à cet égard vous faire part d'un certain nombre de nos réflexions.

Comme la plupart des autres conflits régionaux, le problème afghan comporte deux aspects distincts : le premier interne et le second externe. Eu égard aux diverses facettes de la question afghane, c'est indéniablement l'aspect interne qui est prioritaire. Il est évident que personne n'est en mesure de régler les problèmes des Afghans à leur place. Il est également clair cependant que ceux qui d'une manière ou d'une autre ont participé aux événements afghans ont l'obligation d'aider les Afghans à parvenir à un accord. Mais, ce faisant, ils ne doivent pas imposer leurs propres solutions et surtout pas de conditions préalables. Nous estimons, et les dirigeants de la République d'Afghanistan partagent notre opinion, que les éléments fondamentaux d'un règlement interne peuvent se résumer de la manière suivante :

1. Le processus de règlement devra avoir pour pierre angulaire l'instauration d'un large dialogue interafghan avec la participation de toutes les forces politiques actives à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afghanistan, sans exception aucune. Il s'agit tout d'abord des forces à qui

les intérêts nationaux sont chers et qui souhaitent mettre fin le plus rapidement possible à cette guerre fratricide. Si la majorité de ces groupes sont prêts à s'entendre pour engager un dialogue interafghan, on aura ainsi franchi le premier pas et le pas concret le plus important sur la voie du règlement de la question afghane.

Dans la mesure où l'ouverture d'un dialogue interafghan se heurte à de gros obstacles, nous estimons que pour les surmonter, il serait essentiel d'y associer, dès la phase préparatoire, l'Organisation des Nations Unies, qui possède une grande expérience et une grande compétence dans ce domaine.

2. Pour que le dialogue interafghan devienne une réalité, il convient de créer les conditions appropriées. Il serait primordial à cet égard de mettre fin aux effusions de sang dans le pays. Nous comprenons certes qu'il serait vraisemblablement impossible de parvenir à un accord immédiat sur la cessation totale et définitive des hostilités qui durent officiellement depuis 11 ans, mais en réalité depuis beaucoup plus longtemps. C'est pourquoi, en tant que première étape, il serait utile de tenter d'obtenir ne serait-ce qu'une trêve, une suspension des activités militaires.

3. Le plan de règlement interne constituerait l'élément central du dialogue interafghan. Ce plan peut consister, par exemple, en une conférence panafghane de la paix qui se réunirait, avec l'accord des participants, en Afghanistan ou dans un pays tiers quel qu'il soit.

4. Il est clair que c'est aux Afghans eux-mêmes qu'il appartient d'élaborer le mécanisme de règlement interne. Selon nous, le plan que le Président de la République afghane a présenté à Belgrade à la neuvième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés pourrait constituer une base acceptable à ce règlement, car il définit les étapes d'un règlement et permet de leur donner un contenu concret. Eu égard aux circonstances actuelles, ce plan est particulièrement précieux en raison de sa souplesse. Il ouvre en effet toute grande la porte à des contre-propositions.

5. L'un des principes du concept de la "période de transition", qui s'étendrait du moment de la convocation de la Conférence panafghane de la paix jusqu'au moment de la constitution d'un gouvernement pleinement représentatif en Afghanistan librement choisi par le peuple afghan, pourrait consister dans le maintien du statu quo pour tout ce qui concerne les forces armées et les groupes des deux camps qui participeront au dialogue ainsi que pour ce qui est du territoire qui se trouve sous leur contrôle. En d'autres termes, la question de la constitution d'une armée unique et d'une administration unique sur l'ensemble du territoire serait différée jusqu'au moment de la création d'un gouvernement afghan largement représentatif. Cela n'exclut évidemment pas la possibilité de proposer d'autres formules. Beaucoup dépendra de l'atmosphère qui régnera à la Conférence et de l'humeur de ses participants.

6. Les parties afghanes contribueraient sensiblement à l'ouverture d'un dialogue général en Afghanistan et au renforcement de la confiance mutuelle si elles s'engageaient publiquement à reconnaître les élections générales et de

ne pas tenter d'en modifier les résultats par la force. En ce qui concerne le Président de la République d'Afghanistan, M. Najibullah, il a déjà pris cet engagement à une conférence de presse qu'il a tenue à Kaboul le 24 janvier 1990. Les élections qui doivent mettre fin à l'affrontement armé comportent un autre élément important. L'expérience acquise dans le domaine du règlement des conflits régionaux, notamment en Namibie et au Nicaragua, montre que, lorsque l'on organise des élections de ce type, il importe, pour en garantir le caractère véritablement libre et démocratique, de les soumettre à une observation internationale efficace. En ce qui concerne l'Afghanistan, nous estimons qu'outre l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations telles que l'Organisation de la Conférence islamique pourraient jouer le rôle d'observateurs. Le Mouvement des pays non alignés, auquel l'Afghanistan participe activement, pourrait également jouer un rôle utile dans ce domaine.

Ce serait là en bref nos vues sur les aspects "internes" d'un règlement. Il convient néanmoins de signaler que, dans une situation telle que celle de l'Afghanistan, il est extrêmement difficile de séparer les éléments "internes" des éléments "externes", notamment pour ce qui est de l'organisation d'élections sous contrôle international. Mais nous avons déjà décidé d'établir cette distinction quelque peu artificielle. Permettez-moi à présent de présenter notre point de vue sur le second groupe de questions.

La spécificité de l'évolution de la situation en Afghanistan et alentour et l'origine même du problème afghan sont liées au fait qu'à diverses étapes, un certain nombre de pays, au premier rang desquels les Etats-Unis, le Pakistan, l'Iran et l'URSS, y ont été clairement associés. La conclusion des Accords de Genève a officialisé en droit la responsabilité de l'URSS et des Etats-Unis en tant que garants de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et du Pakistan. La question essentielle réside dans le fait que le Pakistan doit prendre enfin des mesures pour mettre un terme à cette ingérence à partir du territoire pakistanais et la partie pakistanaise s'acquitter de ses obligations. Il est urgent que l'URSS, les Etats-Unis, le Pakistan et l'Iran parviennent à s'entendre sur les aspects fondamentaux d'un règlement politique du problème afghan.

Compte tenu de ces observations préliminaires, je reviens à nos propositions, dont je poursuivrai l'énumération par points afin de vous donner une vue d'ensemble.

7. Compte tenu du fait qu'il est essentiel que l'URSS, les Etats-Unis, le Pakistan et l'Iran parviennent à un consensus, nous proposons de convoquer une conférence quadripartite, avec la participation du Secrétaire général de l'ONU ou de ses représentants. Elle pourrait se tenir à Genève, Rome ou Vienne. Nous savons que cela pourrait poser des problèmes à l'Iran du fait de ses relations difficiles avec les Etats-Unis, c'est pourquoi la partie soviétique pourrait proposer ses services de médiation.

8. Il est toutefois évident qu'une telle conférence n'aurait pas l'autorité requise sans la participation des représentants des forces afghanes adverses - la République d'Afghanistan et la résistance représentée par ses différents mouvements.

A ce sujet, il faudrait, pour préparer cette réunion, constituer un groupe de travail d'experts qui serait chargé d'établir la liste des participants et l'ordre du jour, et de régler les questions d'organisation.

9. L'un des points essentiels, sur lesquels il faudrait parvenir à un consensus international, est la cessation complète de toutes les livraisons d'armes aux parties belligérantes en Afghanistan, d'où qu'elles viennent, et la proclamation simultanée d'une pause ou d'une suspension des hostilités. Nous avons abordé ce sujet à diverses reprises avec la partie américaine et estimons d'un commun accord que seul ce type d'approche intégrée peut réellement contribuer à l'arrêt des effusions de sang en Afghanistan.

De plus. Aux fins de renforcer les mesures concernant la cessation des livraisons d'armes, il conviendrait d'examiner en détail la question du retrait d'Afghanistan de tous les stocks d'armes qui s'y trouvent et d'envisager l'arrêt de leur importation.

10. L'Arrêt des livraisons constituerait l'étape préalable à la démilitarisation de l'Afghanistan. La conférence internationale sur cette question pourrait contribuer à renforcer le statut de ce pays en tant qu'Etat neutre et démilitarisé. L'URSS serait prête à contribuer, notamment sur le plan matériel, à la mise en place d'un mécanisme international qui, à tous les stades, contrôlerait le processus de démilitarisation de l'Afghanistan.

Il ne semble pas nécessaire de préciser que l'Union soviétique ne considère pas ces idées comme seule plate-forme possible pour le règlement de la question afghane. Mais nous sommes convaincus que leur application pourrait donner une réelle impulsion au processus de réconciliation nationale en Afghanistan. Nous espérons que toutes les parties dont dépend la réalisation de progrès vers un règlement de la question afghane réagiront favorablement. Nous comptons également sur le soutien du Secrétaire général de l'ONU. Cela correspondrait pleinement au mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale. Nous sommes profondément convaincus que l'Organisation est encore loin d'avoir épuisé le potentiel réel dont elle dispose en ce qui concerne la clause de la nation la plus favorisée s'agissant du règlement afghan.

Pour notre part, nous sommes prêts à procéder à un échange de vues constructif avec les Etats-Unis, le Pakistan et l'Iran sur tous les aspects d'un règlement en Afghanistan, y compris sur les mesures pratiques à prendre à cette fin. La partie soviétique ne refuse pas non plus le dialogue avec les commandants sur le terrain et les chefs des groupements de Peshawar et autres organisations, sous réserve que ces contacts ne soient pas interprétés comme impliquant notre reconnaissance du "gouvernement provisoire". Nous sommes également disposés à engager des pourparlers avec Zahir Shah et son entourage, et avec tous ceux qui souhaiteraient contribuer au règlement du problème afghan.

A/45/134  
S/21157  
Français  
Page 8

Une question humanitaire extrêmement importante pour nous est la libération de nos soldats capturés par la résistance afghane. Le Gouvernement soviétique et le peuple soviétique tout entier ne peuvent rester indifférents devant le sort de nos ressortissants qui, un an après le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, continuent de languir en captivité. Le Ministère des affaires étrangères ne considérera sa mission terminée que lorsque tous nos soldats auront été libérés et auront rejoint leurs familles. Cette tâche est pour nous un devoir sacré, qui fait partie de nos fonctions directes.

On ne peut séparer la vie de la mémoire. Des dates comme l'anniversaire que nous célébrons actuellement nous font aussi nécessairement réfléchir au chemin parcouru et aux mesures concrètes orientées vers l'avenir. Nous n'avons pas l'intention de nous écarter de cette voie. L'Union soviétique souhaite faire tout son possible - et y est résolue - pour que l'Afghanistan voisin redevienne un Etat pacifique, indépendant, non aligné et entretenant des relations amicales avec tous les peuples. Afin de clore à tout jamais un chapitre amer de son histoire sur la guerre civile.

-----